

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 15905
Numéro SIREN : 377 856 141
Nom ou dénomination : FIDUCIAIRE CO.GE.FI.CA. COMPTABILITE GESTION FISCALITE
COMMISSARIAT AUX COMPTES AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 11/10/2019 sous le numéro de dépôt 109006



20191090062018

DATE DEPOT : 11/10/2019

N° DE DEPOT : 109006

N° GESTION : 1990B15905

N° SIREN : 377856141

DENOMINATION : FIDUCIAIRE CO.GE.FI.CA. COMPTABILITE GESTION FISCALITE COMMISSARIAT
AUX COMPTES AUDIT

ADRESSE : 98 rue de Miromesnil 75008 Paris

MILLESIME : 2018

.

16 OCT. 2019

Sous le N° : 109006

FIDUCIAIRE CO.GE.FI.C.A.
Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 Euros
Siège social : 98 rue de Miromesnil - 75008 PARIS
377 856 141 RCS PARIS

**RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2019**

Exercice clos le 31 Décembre 2018

Monsieur,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 Décembre 2018 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 Décembre 2018, l'activité de la Société a été la suivante :

Baisse du chiffre d'affaires de 4,16 % et des charges externes de 4,53 %.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 Décembre 2018, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont les suivants :

Maintien du niveau de l'activité.

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L. 441-14 et D. 441-4, I du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées au 31 Décembre 2018 et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau suivant :

Article D. 441 L-1* : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu							Article D. 441 L-2* : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)		0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées					-			6		15	25	46
Montant total des factures concernées TTC		-	-	-	-			13 K€	-	18 K€	57 K€	88 K€
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice		-	-	-	-							
Pourcentage du chiffre d'affaires TTC de l'exercice								6,37%	-	8,82%	27,94%	43,13%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues					-							-
Montant total des factures exclues					-							-
(C) Délais de paiements de référence utilisés (contractuel ou délai légal - C. com., art. L. 441-6 ou art. L. 443-1)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ Délais contractuels : transports 30j/négoce 45j/divers selon contrats de prestataires ☐ Délais légaux : (préciser)						☐ Délais contractuels : 30 à 45 jours ☒ Délais légaux : 45j date de facture					

N/A	Achats TTC Annuels
-	Ventes TTC Annuels

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2018, le chiffre d'affaires s'est élevé à 170 025,50 Euros contre 177 411,00 Euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -4,16%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 1 214,30 Euros contre 18 881,44 Euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 114 771,79 Euros contre 120 213,58 Euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -4,53%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 402,00 Euros contre 400,00 Euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 0,50%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 12,00 Euros contre 1 250,00 Euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 0,40 Euros contre 610,00 Euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 115 186,19 Euros contre 122 473,58 Euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -5,95%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 56 053,61 Euros contre 73 818,86 Euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -24,07%.

Compte tenu d'un résultat financier de 1 444,96 Euros (741,53 Euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 57 498,57 Euros contre 74 560,39 Euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -22,88%.

Après prise en compte d'un impôt sur les sociétés 10 727,00 Euros contre 16 398,00 Euros pour l'exercice précédent, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 46 771,57 Euros contre un bénéfice de 60 724,33 Euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -22,98%.

Au 31 Décembre 2018, le total du bilan de la Société s'élevait à 780 166,13 Euros contre 750 218,87 Euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 3,99%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 46 771,57 Euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	46 771,57 Euros
Report à nouveau antérieur	124 777,61 Euros
Distribution de dividendes	<u>- 100 000,00 Euros</u>
Soit 200,00 Euros par action	

Affectation au compte "Report à nouveau" qui s'élève ainsi à 71 549,18 Euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 551 647,27 Euros.

Le dividende serait mis en paiement à compter du 1^{er} Septembre 2019.

Nous vous informons que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux (CGI, art. 200 A, 1).

Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater).

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 000,00 Euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Nous vous rappelons en outre que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Catherine MESSIN
Présidente



**CERTIFIÉ
CONFORME**

FIDUCIAIRE CO.GE.FI.C.A.
Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 Euros
Siège social : 98 rue de Miromesnil - 75008 PARIS
377 856 141 RCS PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2018

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 s'élevant à 46 771,57 Euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	46 771,57 Euros
Report à nouveau antérieur	124 777,61 Euros
Distribution de dividendes	<u>- 100 000,00 Euros</u>
Soit 200,00 Euros par action	

Affectation au compte "Report à nouveau" qui s'élève ainsi à 71 549,18 Euros

Le dividende sera mis en paiement à compter du 1^{er} Septembre 2019.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 000,00 Euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 Juin 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Présidente
Catherine MESSIN



Bilan actif

all éman
**CERTIFIÉ
CONFORME**

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires				
Fonds commercial (1)	50 184,00		50 184,00	50 184,00
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	152,45		152,45	152,45
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	50 336,45		50 336,45	50 336,45
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	850,00		850,00	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	102 403,64	47 796,81	54 606,83	80 361,46
Autres créances	19 574,65		19 574,65	14 603,90
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	306 330,59		306 330,59	304 904,10
Disponibilités	348 467,61		348 467,61	300 012,96
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	777 626,49	47 796,81	729 829,68	699 882,42
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	827 962,94	47 796,81	780 166,13	750 218,87
(1) Dont droit au bail			50 184,00	50 184,00
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

 Bilan passif

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES :		
Capital	10 000,05	10 000,05
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 000,00	1 000,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	469 097,84	408 373,51
Report à nouveau	124 777,81	124 777,81
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	46 771,57	60 724,33
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	651 647,27	604 875,70
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	10 000,00	10 000,00
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	10 000,00	10 000,00
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 072,73	2 305,95
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 987,92	86 879,17
Dettes fiscales et sociales	22 945,71	33 819,05
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		360,00
Produits constatés d'avance (1)	13 512,50	11 979,00
TOTAL DETTES	118 518,86	135 343,17
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	780 166,13	750 218,87
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	118 518,86	135 343,17
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	170 025,50		170 025,50	177 411,00
Chiffre d'affaires net	170 025,50		170 025,50	177 411,00
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			1 200,00	18 581,44
Autres produits			14,30	300,00
Total produits d'exploitation (I)			171 239,80	196 292,44
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			114 771,79	120 213,58
Impôts, taxes et versements assimilés			402,00	400,00
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			12,00	1 250,00
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			0,40	610,00
Total charges d'exploitation (II)			115 186,19	122 473,58
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			56 053,61	73 818,86
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			1 444,96	741,53
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			1 444,96	741,53
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			1 444,96	741,53
RESULTAT COURANT avant Impôts (I-II+III-IV+V-VI)			57 498,57	74 560,39

Compte de résultat (suite)

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		2 561,94
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		2 561,94
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		2 561,94
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	10 727,00	16 398,00
Total des produits (I+III+V+VII)	172 684,76	199 595,91
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	125 913,19	138 871,58
BENEFICE OU PERTE	46 771,57	60 724,33
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS FIDUCIAIRE CO.GE.FI.C.A.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 780 166 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 46 772 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,*
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,*
- indépendance des exercices.*

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des Immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	50 184			50 184
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	50 184			50 184
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	152			152
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	152			152
ACTIF IMMOBILISE	50 336			50 336

Immobilisations incorporelles

Notes sur le bilan

Fonds commercial

31/12/2018

Éléments achetés	50 184
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	

La valeur du fonds de commerce correspond à la valeur d'entrée du bien dans le patrimoine. Les éléments n'ont pas fait l'objet de réévaluation légale ou libre. Il fait l'objet d'une dépréciation lorsque la valeur d'utilité est inférieure au prix de revient. Ce fonds n'a jamais été amorti. Par ailleurs l'activité correspondant à ce fonds continue de générer une activité productrice de flux de trésorerie. La société considère donc qu'il n'y a pas lieu de l'amortir.

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 121 978 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif Immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	102 404	102 404	
Autres	19 575	19 575	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	121 978	121 978	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS PROD.NON ENC.FACT	3 368
*CLIENTS FACT A ETABLIR	10 256
DIVERS PROD. A RECEVOIR	109
INTERETS COUR. A RECEVOIR	73
Total	13 806

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 Euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 20,00 Euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 22/06/2018.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	124 778
Résultat de l'exercice précédent	60 724
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	185 502
Affectations aux réserves	60 724
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	124 778
Total des affectations	185 502

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2018	Affectation des résultats	Augmentatio	Diminutions	Solde au 31/12/2018
Capital	10 000				10 000
Réserve légale	1 000				1 000
Réserves générales	408 374	60 724	60 724		469 098
Report à Nouveau	124 778	124 778	124 778	124 778	124 778
Résultat de l'exercice	60 724	-60 724	46 772	60 724	46 772
Total Capitaux Propres	604 876	124 778	232 274	185 502	651 647

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	10 000				10 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	10 000				10 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 118 519 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 988	80 988		
Dettes fiscales et sociales	22 946	22 946		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 073	1 073		
Produits constatés d'avance	13 513	13 513		
Total	118 519	118 519		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	1 073			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 073 Euros.

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT.NON PARVENUES	38 166
*FOURN FACT NON PARV.	42 822
Total	80 988

 Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Produits constatés d'avance			
	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	13 513		
Total	13 513		